

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16^{de} chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 26 Août 1890

NOUVELLES LOCALES

La Société des Régates, dans sa dernière réunion, a décidé de remettre entre les mains de M. le Consul de France à Monaco la somme de 200 fr. à partager par moitié : 100 aux sinistrés de Saint-Etienne et 100 aux incendiés de Fort-de-France.

Le service de sûreté a mis, hier, en état d'arrestation un nommé Louis Manzone, journalier, condamné à Mondovi (Italie) à trois ans de prison pour vol qualifié.

Cette arrestation était demandée par le procureur du roi à Mondovi. Manzone était employé sur un chantier de maçonnerie, à Monte Carlo. Il habitait le Carnier, territoire français.

Mercredi soir, vers 6 heures, la rue Grimaldi a été mise en émoi par un sieur L... , demeurant au n° 7 de cette rue, qui, pris d'un accès de folie, voulait jeter sa petite fille par la fenêtre. M. le Commissaire de police, ses agents et les carabinières, prévenus à temps, enfoncèrent la porte et purent s'emparer de ce forcené avant qu'il eût mis sa menace à exécution. La pauvre petite n'a pas eu de mal. L... a été arrêté et conduit à l'asile de Saint-Pons.

Le yacht de plaisance à voiles *Coralia*, battant pavillon italien, est entré le 22 août dans notre port, venant de Menton ; il en est reparti le lendemain se rendant à Nice.

Cinq hommes d'équipage, capitaine Palazzo, deux passagers. Ce bâtiment appartient au comte Biscaretti.

La Société des Régates de Monaco a effectué dimanche la promenade en mer qu'elle avait projetée. A dix heures un quart, les invités et les membres de la Société avaient été transportés à bord du *Cannois* arrivé le matin même ; le bâtiment, entièrement pavoisé comme aux jours de fête, faisait le tour de la rade et saluait la Principauté, tandis que la musique exécutait la *Marche Nationale*.

Un temps superbe favorisait l'excursion. Avant de donner les détails de cette belle journée, disons deux mots du vapeur *Cannois* dont le propriétaire, M. Arluc, faisait les honneurs avec une grande amabilité.

Le *Cannois* est un joli vapeur jaugeant 60 tonneaux en douane ; il a été construit sur les plans de M. Arluc, ingénieur distingué de la ville de Cannes, qui a pris une grande et belle part aux discussions que soulève dans cette ville depuis plusieurs années, la grave question des égouts.

Le vapeur de M. Arluc, destiné surtout aux excursions de Cannes aux îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, mesure 30 mètres de long sur 6 de large. Il peut porter 400 passagers et sa machine possède une force de 200 chevaux. Depuis 1881, l'électricité est installée à son bord, mais il est depuis quelque temps en réparations et ses

appareils comme sa machine à vapeur demandent en ce moment de grandes améliorations, l'éclairage n'a donc pu fonctionner dimanche soir, et la vitesse du *Cannois* est loin d'être ce qu'elle était jadis. Néanmoins pour la promenade d'avant-hier, point n'était besoin d'une si grande rapidité. Au contraire, les touristes jouissaient doucement du merveilleux panorama qui, durant toute la journée, s'est déroulé sous leurs yeux. Rien n'est, en effet, plus beau que notre Principauté et la côte vues du large.

Les passagers étaient au nombre de 120 environ ; une dizaine de sociétaires avaient profité de deux breaks mis gracieusement à la disposition de ceux craignant la mer, par M. Henri Crovetto, la traversée jusqu'à Beaulieu, y compris la durée du débarquement par bateaux, demanda une heure. Un déjeuner était servi à la Réserve, tenue par M. Henri Ferrari, ancien propriétaire de l'hôtel d'Angleterre à la Condamine. Le couvert était dressé sur la terrasse recouverte du bord de mer. A la table d'honneur ont pris place aux côtés de M. Joseph Marquet, président de la Société, à sa droite, M. le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire de Monaco ; à sa gauche, M. Escarras, adjoint au Maire de Cannes, etc., etc.

On avait projeté de pousser une pointe jusqu'à Antibes et de revenir sans s'arrêter à Monaco, mais les organisateurs avaient compté sans l'amabilité de M. Robert Soleau, maire d'Antibes.

Prévenu indirectement la veille à Nice où il assistait à la séance du Conseil Général, de la visite probable de la Société des Régates de Monaco, M. Soleau avait fait avertir M. Marquet qu'il attendrait pour trois heures au Port, les promeneurs monégasques. Le déjeuner fut donc un peu hâté pour avancer le départ du *Cannois*. Au dessert, des toasts ont été portés par M. Marquet, à nos Princes, à la Principauté, à la ville de Cannes que représentait incidemment M. Escarras ; par M. Escarras à notre pays, à sa prospérité, à la Société des Régates ; par M. de Loth, à l'union de de toutes les nationalités représentées à Monaco, Ces différentes allocutions ont été suivies d'applaudissements répétés.

Le capitaine du *Cannois*, M. Vivaudan, ayant donné le signal du rembarquement, il fallut se résigner à quitter Beaulieu, si bien nommé.

Cette seconde partie de l'excursion n'était pas la moins intéressante pour l'amateur. De la pleine mer, on découvre le curieux village d'Eze, forteresse invincible dont on comprend, en la voyant si distinctement, l'importance non exagérée que lui donnaient jadis les stratégestes.

Voici Villefranche, Nice et sa magnifique baie des Anges, puis Cagnes, et, dans le lointain, Villeneuve-Loubet, Vence et les montagnes alpines s'étendant à perte de vue.

Notre bateau n'arrive qu'à 4 heures dans le port d'Antibes. Nous abordons à quai, et MM. Marquet, Arluc, Escarras sont salués par M. Rostan, faisant fonctions de maître de port.

M. Rostan exprime au Président de la Société des Régates les regrets de M. le Maire d'Antibes

qui avait vainement attendu, avec son adjoint, le capitaine Thouvenel, jusqu'à plus de 3 heures.

Devant se rendre à Juan-les-Pins dont c'était la fête le jour même, il avait prié M. Rostan de faire aux excursionnistes les honneurs d'Antibes et de les conduire ensuite à Juan-les-Pins. Il est bon d'ajouter ici que cette année, comme les années précédentes, la Principauté de Monaco, sur la demande de M. Mougins de Roquefort, son consul à Antibes, contribue aux récompenses décernées aux vainqueurs des régates de Juan-les-Pins, dont le territoire dépend de la commune d'Antibes.

Un vin d'honneur ayant été servi par les soins de M. Rostan au café voisin du bureau de poste et de télégraphe, sur la place Nationale, la Société s'est remise en marche, musique en tête. A Juan, elle fut reçue par M. Soleau qui, s'adressant à M. Joseph Marquet, s'est exprimé à peu près en ces termes : « Je suis heureux de vous accueillir, « Messieurs, dans notre fête, et j'aurais voulu « vous recevoir à Antibes même. Les Antibois « n'oublient pas les liens historiques qui les attachent à la Principauté, et nos frères de Monaco « seront toujours les bienvenus parmi nous. »

M. Soleau présenta ensuite à M. Marquet le capitaine Thouvenel, officier de la Légion d'honneur, et le Président de la Société Monégasque informa M. le Maire que le bureau de la Société avait spontanément voté, pour les régates de Juan-les-Pins, une médaille d'argent et deux médailles de bronze qu'il le priait de décerner aux vainqueurs.

Le retour fut aussi amusant que l'aller. La gaieté avait pris possession du bord, les chants et les rires se faisaient entendre de tous les côtés du bateau. Il était près de dix heures quand le sifflet de la machine annonça qu'on entrait dans le port de Monaco. Le coup d'œil est féerique, Monte Carlo, la Condamine, le rocher de la vieille Ville, nous apparaissent éblouissants de lumières. On dirait des milliers d'étoiles incrustées sur le fond sombre des montagnes qui nous entourent.

Au milieu du plus grand calme, le débarquement s'opère et l'on se quitte en remerciant M. Marquet et son Comité qui ont si bien organisé cette jolie réunion, et M. Arluc, dont l'amabilité ne s'est pas démentie un seul instant.

Ce qui surtout a frappé les quelques étrangers présents, c'est l'entente, le calme, qui ont présidé les divers épisodes de la journée. Il y avait là 130 sociétaires et invités, pas un cri, pas un mot reprochable n'ont été relevés. N'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse faire ?

M. le Maire d'Antibes, on l'a vu plus haut, a rappelé les liens qui unissent cette charmante localité à la Principauté de Monaco.

Voici, en effet, ce que dit Henri Métivier (*Monaco et ses Princes*) :

Constamment attaqués par les rois d'Italie, les rois d'Arles et les comtes de Provence, que leurs déprédations exaspéraient, tour à tour vainqueurs et vaincus, les Sarrasins se maintenaient au grand désespoir des populations.

Enfin, en 973, Guillaume I^{er}, vicomte de Marseille,

comté d'Arles et souverain d'une grande partie de la Provence, sur laquelle les rois de Bourgogne, héritiers des droits de Hugues, devenu roi d'Italie (934), n'avaient qu'une suzeraineté purement honorifique, entreprit de purger le pays de ces mécréants; il leur fit une guerre acharnée, les poursuivit à la fois sur terre et sur mer et leur enleva le grand Fraxinet, qui fut rasé. Dans cette rude campagne, Guillaume fut puissamment secondé par plusieurs seigneurs de la contrée, Szarn, évêque de Grenoble; Boniface, fondateur de la baronnie, longtemps souveraine, de Castellane; par les Pontevés, les seigneurs de Vintimille, et particulièrement par un guerrier valeureux, nommé Giballin Grimaldi.

Giballin, désespérant de vaincre les Arabes par mer, contourna, par la montagne, leurs derniers retranchements, pénétra la nuit dans l'enceinte de leur forteresse et les occupa assez pour que le gros de l'armée put réussir un assaut donné au nord.

Guillaume récompensa Giballin en lui donnant la contrée comprise entre Saint-Tropez et Fréjus (*Sinus Sambracitanus*), c'est-à-dire la côte de Saint-Tropez à Fréjus. Le golfe reçut le nom de golfe Grimaud, en mémoire du vainqueur.

« Il résulte donc de ce qui précède, ajoute M. Méti-
« vier, que la maison Grimaldi était incontestablement
« investie, à la fin du x^e siècle, de la propriété de la
« côte provençale depuis Saint-Tropez jusqu'à Fréjus.
« Elle paraît, de plus, avoir été antérieurement à cette
« date, en possession d'Antibes, qui lui revint plus
« tard. »

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grau-du-Roi. — Mercredi, vers quatre heures de l'après-midi, un curieux phénomène que l'on n'avait pas vu, dit-on, depuis cinquante ans, s'est produit à Grau-du-Roi (Gard). Les bords de la mer, dit le *Petit Journal*, se sont trouvés tout à coup transportés à près de cent vingt mètres de leurs limites ordinaires; le canal a baissé d'environ cinquante centimètres, et l'étang du Vidourle s'est trouvé à sec. Dans cet endroit, les poissons, privés d'eau, sautillaient de part et d'autre, et c'était à qui, pêcheurs et baigneurs, profiterait de cette aubaine et ferait une pêche miraculeuse sans avoir recours à aucun filet. Une heure après, la mer était rentrée dans son lit habituel, et les eaux du canal et du Vidourle reprenaient leur tranquillité ordinaire.

Marseille. — Il est entré mardi dernier, dans notre port, un trois-mâts italien venant du Canada avec une vitesse rare, puisque ce navire n'a mis que trente-huit jours pour effectuer une traversée que de bons voiliers mettent, en général, cinquante à soixante jours pour accomplir.

— On remarque depuis quelques jours la présence de squales, genre requins, tout près de nos côtes. Plusieurs ont été capturés par des pêcheurs, notamment par le patron Baptistin Giraud, qui a pêché samedi son quinzième requin, en plusieurs années, bien entendu. Ce dernier était assez gros, puisqu'il pesait 600 kilos. Ces animaux ont été dépêchés et vendus à la criée 0,20 centimes le kilo.

Toulon. — Un grave accident a mis en émoi, vendredi soir, vers 5 heures, le faubourg du Pont-de-Las. Le jeune Giraud, âgé de sept ans environ, était assis sur le marchepied de la voiture qui fait le service de l'école de pyrotechnie, lorsqu'il fut obligé de sauter rapidement pour permettre à un officier de descendre.

En sautant, l'enfant ne vit pas que le tramway suivait l'omnibus de quelques mètres; or, avant que le cocher du tramway ait pu arrêter son chenil, le pauvre petit était renversé par le cheval et roulait sous la roue du lourd véhicule. Aussitôt des cris éclatent, le tramway s'arrête, mais trop tard. L'enfant a été relevé affreusement mutilé et a été transporté à la pharmacie Gros, située non loin de là.

Des soins dévoués lui ont été immédiatement prodigués par le docteur Rey-Escudier, qui a fait plusieurs points de suture. L'état de l'enfant n'est pas désespéré. Il a reçu de graves blessures sur la face et de nombreuses ecchymoses sur le corps.

L'enquête, commencée aussitôt, semble démontrer que l'accident est tout entier dû à l'imprudance du jeune enfant.

Nice. — Depuis quelques jours, le service des postes a mis en circulation un nouveau mandat imprimé en bistre et allant de 1 à 300 francs.

Une vignette très bien gravée forme le fond du papier, elle représente un génie tenant par la main un cheval et remettant une lettre; d'un côté, est représenté le télégraphe, de l'autre, le téléphone.

— M. le Consul général d'Italie à Nice vient d'être chargé du Consulat d'Allemagne, en l'absence de M. le baron de Brueck.

Menton. — Les travaux de translation du phare de Garavan sur l'extrémité de la jetée du port ont été terminés, et le fanal a pu être allumé. Le feu est blanc et fixe, sa portée est de dix milles. Ces travaux terminent dignement le port de Menton. Il n'a pas fallu moins de vingt-deux ans pour achever ce beau travail, qui donne à notre ville un cachet tout particulier.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

En cette saison de l'année, je devrais changer le titre de cette correspondance et l'intituler : *Lettres de la Mer*. Les gens de loisir se sont installés sur quelque plage favorite, dans leurs villas. Il y vivent très retirés et évitent les casinos où il y a cohue. A Trouville, cependant, on a vu la semaine dernière le dessus du panier des clubs parisiens envahir les tables du baccara. Il en sera de même à Dieppe d'ici quelques jours. Au retour des courses, les sportsmen ne peuvent pas rentrer à l'hôtel où ils ont obtenu une chambre à prix d'or; ils font un tour de plage, et, le premier cigare fumé, entrent tous naturellement dans les salons du casino.

A Deauville, par exemple, impossible de faire sortir du *home*, le soir, les heureux propriétaires des villas. On a dû donner en plein jour un concert de bienfaisance, dont la recette a été très belle, mais où beaucoup de titulaires des places prises ne les ont pas occupées. On y a applaudi la célèbre pianiste M^{me} Roger-Miclos; un baryton hongrois, M. Dœsne dont les chansons nationales ont eu beaucoup de succès; Galipaux, de plus en plus amusant; M^{lle} Lécuyer, très charmante et très fine. Beaucoup de talent a été dépensé devant trop de banquettes vides. A Deauville, toutes les distractions se résument dans quelques dîners. Le duc de Luynes, le comte de Cruzol, le duc d'Uzès et leurs amis, qui habitent l'hôtel des Roches-Noires ont dîné chez la princesse de Sagan et chez le prince de Poix.

Avant d'aller à Dieppe où on va donner des fêtes splendides, j'ai visité les plages voisines de Trouville, Villers, Houlgate, Cabourg. Cabourg a pris un développement qui ne m'a pas surpris. Je ne connais rien de plus attrayant que la magnifique terrasse qui surmonte cette plage et qui rappelle Ostende. C'est un endroit unique pour la promenade. Aucune plage ne possède un aussi grand nombre de villas qu'on peut louer à des prix qui n'ont encore rien d'excessif. Aussi la colonie hispano-américaine, qui aime tant le confortable, a-t-elle fait de Cabourg sa plage de prédilection. Le Grand Hôtel, qui est dirigé par M. Lavit, fils du propriétaire de l'hôtel des Iles-Britanniques à Nice, regorge de monde. Le casino est trop étroit pour abriter les jolies baigneuses qui y dansent tous les soirs entre une partie de petits chevaux et une partie de cartes. A côté, le théâtre a été fort élégamment restauré par les soins du directeur du Casino, M. Masson, qui a fait preuve d'un goût exquis. Une troupe de quarante sujets, sous la direction de M. Bourdeille, et des étoiles de passage, y donnent des concerts et des représentations théâtrales très suivies. Un jeune compositeur, M. Gaston Lemaire, a fait interpréter par l'orchestre de M. Sudessi de ravissantes mélodies. M. Gaston Lemaire obtient, à Cabourg, plus de succès encore que cet hiver, à Paris, dans les grandes réunions mondaines où il était si recherché. C'est une bonne fortune pour Cabourg de l'avoir parmi ses hôtes; ce jeune homme, admirablement doué, est, en même temps que compositeur, journaliste distingué, et j'ai lu de lui, dans l'*Echo de Cabourg*, des articles très bien tournés.

A Paris, nous n'avons à signaler comme mouvement mondain que des mariages qui fournissent l'occasion de saluer des personnes de connaissance.

En l'église Saint-Eugène, la bénédiction nuptiale a été donnée à M^{lle} Claire de Chaunac-Lauzac et à M. Eugène Boby de la Chapelle par M. de la Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc, qui a fort heureusement rappelé les titres de l'antique maison de Chaunac, représentée aux croisades par Jean de Chaunac et qui a donné deux évêques de Paris au quatorzième siècle.

On a célébré en l'église Saint-François-de-Sales le mariage du littérateur d'élite M. Paul Bourget avec M^{lle} Minnie David. Les témoins de M. Bourget étaient

MM. François Coppée et Albert Cahen; ceux de M^{lle} David, MM. le baron Eugène Beyens et Jules Ephrussi.

En l'église Sainte-Marie des Batignolles, on a célébré le mariage de M^{lle} Andrée Dufourc d'Hargeville avec M. Gustave de Coudray-Jollivet.

Une foule élégante assistait au mariage du prince Louis de Broglie avec M^{lle} de Montgermont, en l'église Sainte-Clotilde. Le prince Louis de Broglie avait pour témoins le duc de Broglie, son oncle, et le prince Henri de Broglie-Revel, son cousin. Les témoins de M^{lle} de Montgermont étaient le comte de Montgermont et le comte de Larochevoucauld, ses cousins.

On vient d'annoncer pour le 10 octobre, à Paris, en l'église de la rue Bremonter, un mariage qui trouvera réunies, lors de sa célébration, toutes les notabilités du monde des lettres et des arts. C'est le mariage de M. le comte d'Hauterive, sous-lieutenant au 4^e chasseurs en garnison à Saint-Germain-en-Laye, descendant d'une vieille famille d'Auvergne, avec M^{lle} Jeannine Dumas, la seconde fille d'Alexandre Dumas.

Le mariage de M^{lle} de Bonneval, fille de la marquise, née d'Albuféra, avec le comte de Larochevoucauld, sera célébré à Paris, le 20 septembre.

On annonce enfin les fiançailles du baron de Salzien, lieutenant de cuirassiers et M^{lle} de Villèle, fille de l'illustre ministre de la Restauration et d'un grand marin, l'amiral de La Galissonnière.

M. Victorien Sardou et M. Dumas se reposent... en travaillant dans leurs domaines de Marly-le-Roy et voisinant le soir. M. Sardou fait des retouches à une pièce qui sera le grand succès du théâtre de la Porte-Saint-Martin cet hiver. Ce sera même le grand événement théâtral de la saison; car le principal rôle de ce chef-d'œuvre qui a pour titre *Cléopâtre* sera la dernière création de Sarah Bernhardt avant sa grande tournée qui doit commencer en janvier 1891 pour finir au commencement de l'année 1893 et qui comprendra les deux continents américains Nord et Sud, l'Australie, les grandes Indes, une partie de l'Asie. *Cléopâtre* est une tragédie féerique qui prête merveilleusement à la mise en scène. La partie musicale a été confiée à un prix de Rome, M. Xavier Leroux, un des élèves favoris de Massenet. La première de *Cléopâtre* aura lieu le 6 octobre prochain. Il n'est pas trop tôt pour retenir des places. DANGEAU.

LES CYCLONES

Une terrible catastrophe a jeté lundi dernier la consternation dans les départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise.

Un cyclone épouvantable s'est abattu sur la région comprise entre Dreux et Mantes.

A Dreux surtout et aux environs, le cyclone a fait des ravages irréparables avant plusieurs années.

Voici comment un de nos confrères de Dreux raconte la catastrophe :

Vers neuf heures, des éclairs répétés sillonnaient l'horizon du côté du sud-ouest.

A dix heures, une nuée très noire s'élevait au-dessus des toits et s'étalait vers l'ouest.

Le tonnerre se mit à gronder et la nuée s'avança droit sur la ville.

A la lueur des éclairs qui ne cessaient pas, on distinguait un amas compact de gros nuages enroulés qui avaient des teintes de plombagine.

L'air, presque frais tout à l'heure, commençait à s'alourdir.

Soudain, il vint un souffle chaud; presque tout de suite, de larges gouttes de pluie furent plaquées et bientôt une grêle de débris de toutes sortes s'abattit sur les toits en crépitant.

Il y eut alors cet indescriptible hurlement du cyclone, cette poussée formidable de la tempête qui se rue avec le grondement fou d'un train gigantesque engouffré dans un tunnel immense.... et l'ouragan passa entraînant tout....

Les tuiles volaient, les toitures s'effondraient, les murs s'écroulaient, la ville entière était ébranlée.

Cela dura cinquante secondes environ et puis le calme se rétablit, tandis que les grondements du tonnerre s'éloignaient dans la vallée.

Le matin, dès la première heure, tout le monde était debout. On voulait se rendre compte des dégâts. Hélas! ils étaient plus considérables encore qu'on ne pouvait le supposer.

Dans les rues, le pavage disparaît sous une couche de tuiles, d'ardoises et de briques. La toiture des maisons est défoncée en plusieurs endroits. L'église, principalement, a beaucoup souffert. Au tribunal, une partie du mur a été enlevée, laissant à nu une chambre. Une énorme pierre de taille a été projetée à deux mètres du mur.

L'ancien évêché, le couvent de la Visitation, dont la supérieure a été blessée, le moulin Gillet, l'hôtel du Paradis, sont à peu près démolis. Le quartier de Saint-Thibault a surtout souffert. On ne sait où poser le pied. Du verre, des tuiles, des ferrailles, de portes arrachées, des volets brisés, des feuilles de zinc tordues, des vêtements, tout cela gît pêle-mêle, mouillé, écrasé. Pas une maison n'a conservé sa couverture, pas une fenêtre n'a conservé un seul de ses carreaux. Plusieurs bâtiments sont effondrés, entre autres le magasin du 101^e de ligne, que les hommes s'occupent à déblayer.

Au écoles communales, les toits ont été très abîmés.

Dans la vallée, la route de Fermaincourt est barrée de distance en distance par de nombreux peupliers abattus par l'ouragan.

A Fermaincourt, la maisonnette du passage à niveau à eu son toit enlevé, et le lit de la chambre, mis ainsi à découvert, a été retrouvé à 500 mètres au-delà, contre le moulin Barbasse qui, lui aussi, a souffert dans ses toitures

Partout, dans les champs, les gerbes sont hachées.

Les fils télégraphiques sont rompus en plusieurs endroits.

Là encore toutes les toitures sont endommagées.

A Brissard, vingt-deux moulins ont été démolis.

Dans la forêt, un très grand nombre d'arbres sont abîmés.

A Epone (Seine-et-Oise), le cyclone n'a pas été moins terrible. C'est au lieu dit le moulin d'Epone qu'il a sévi avec le plus de violence. Plusieurs maisons ont été découvertes et lézardées. En outre, sur un espace relativement restreint, trois mille arbres, chênes et peupliers, ont été abattus.

Les pertes, est-il besoin de le dire, sont considérables, il est encore impossible de les estimer, même approximativement.

* *

Deux violents orages se sont déchainés sur Dijon.

Une partie de la charpente en bois du kiosque de la place de la République a été arrachée et projetée au loin par la violence du vent ainsi que la toile qui lui sert de couverture.

* *

Un cyclone s'est abattu à Saint-Claude (Jura) et y a fait des ravages considérables, plusieurs personnes ont été blessées.

* *

Un orage, accompagné d'une pluie violente, a éclaté sur Cherbourg vers neuf heures du soir. Il a duré jusqu'à une heure du matin.

Les dégâts causés dans la campagne sont considérables.

* *

Un orage terrible a éclaté sur Dunkerque et les environs.

La foudre est tombée à trois reprises dans la propriété de M. Gustave Lemaire, maire de Dunkerque. Plusieurs arbres ont été brisés.

Les dégâts sont considérables, surtout dans la campagne.

* *

Un terrible ouragan a dévasté, dans la nuit, la ville de Tournai et ses environs.

Des grêlons, de la grosseur d'un œuf, ont haché les récoltes.

Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

Le sud-est de Tournai a beaucoup souffert de l'ouragan. Enfin on télégraphie de New-York :

« On croit que dans le cyclone de Wikesbarre, il y a quarante tués et une centaine de blessés.

« Le village de Summerville est complètement détruit. Les pertes sont évaluées à un millions de dollars. »

* *

A propos de cyclones, il est intéressant de rechercher quelle fut la plus forte tempête.

La « grande tempête » de 1703, qui sévit pendant une semaine sur toute l'Europe, mais principalement en Angleterre et atteignit son plus haut degré de violence dans la nuit du samedi 27 novembre, a été la plus forte tempête qu'on ait jamais citée.

Elle rappelait les ouragans, les cyclones et les blizzards de l'Amérique ou des tropiques.

Les pertes supportées par Londres seulement furent évaluées à cinquante millions; les rues furent jonchées de ruines provenant des maisons renversées; le nombre des personnes noyées dans la Severn et la Tamise, ou dans les navires dont les amarres s'étaient rompues et dont on n'entendit jamais plus parler, a été estimé à huit mille.

Dans ce chiffre, n'étaient pas compris les équipages des douze navires de guerre qui, montés par 1,800 hommes et portant 524 canons, furent engloutis en vue de la côte.

1,700 arbres, dans le Kent, furent déracinés, et, dans une propriété du Gloucestershire, 600 arbres, tous d'environ 80 pieds de haut, furent renversés, sur une étendue de cinq acres environ.

Le phare d'Eddystone fut détruit, des masses de bestiaux périrent et près de 15,000 moutons furent noyés.

FAITS DIVERS

POLICE SANITAIRE

Jusqu'ici, les tribunaux français n'avaient condamné que les personnes qui, venant d'Espagne, n'avaient pas fait à la mairie de leur résidence, la déclaration exigée par le décret. Aujourd'hui, la 11^e chambre de police correctionnelle de Paris, faisant une nouvelle application du décret du 28 juin 1890 sur la police sanitaire, a condamné à trois jours de prison et cinq francs d'amende un ouvrier ferblantier, M. Busmann, demeurant 28, rue de la Fontaine-au-Roi, qui, contrairement aux termes du décret, n'a pas signalé aux autorités compétentes le passage à son domicile de sa sœur, M^{lle} Busmann, arrivant de Barcelone où elle est domestique, et se rendant en Alsace, son pays natal.

UNE EXPOSITION FRANÇAISE A MOSCOU

La plupart des journaux ont annoncé qu'une grande réunion exclusivement composée des industriels qui ont fait partie du jury ou ont obtenu les plus hautes récompenses dans les diverses classes de l'Exposition de 1889 s'était tenue ces jours derniers à l'hôtel Continental, à Paris.

Cette réunion était provoquée par une Commission composée de MM. Teisserenc de Bort, Dietz Monnin et Poirrier, sénateurs; Flourens et Prévot, députés; Guillotin, président du Tribunal de commerce de la Seine, etc.

Elle avait pour but d'examiner les conditions dans lesquelles une Exposition française pourrait être organisée à Moscou, en 1891.

L'assemblée a déclaré, à l'unanimité des 150 membres présents, que tous étaient disposés à envoyer leurs produits à Moscou et à se constituer en comité pour réunir dans chaque classe les exposants de leur industrie. La Commission a été invitée à poursuivre l'organisation de l'entreprise et deviendra, si les dernières difficultés techniques peuvent être surmontées, la commission du contrôle et de finances de la future Exposition.

On sait, en effet, que le commerce de notre ville entretient avec la Russie des relations commerciales dont l'importance, déjà assez considérable, va sans cesse en augmentant. Ses produits ont par conséquent leur place tout indiquée à l'exposition qui se prépare. Ce sera pour l'industrie française une nouvelle et excellente occasion d'affirmer ses progrès et son développement, tout en se faisant connaître davantage encore de la clientèle qu'elle a su se créer dans ces lointains pays.

Une zone considérable de la partie orientale de la province de Ferrare (Italie) se trouve en proie à un vrai fléau, qui a causé des dommages immenses et en causera encore de plus grands s'il ne peut être combattu à temps.

Il s'agit du rat des champs (*arvicola arvilis*), qui a littéralement dévasté les vallées de Gallare, en causant cette seule année un dommage évalué à 800,000 francs.

Tout récemment, ces animaux ont envahi les communes de Massafiscaglia, de Migliarino et de Medelena.

La guerre qui leur a été faite a été aussi acharnée qu'impuissante. On en a massacré des milliers et des milliers avec divers systèmes de piège. Un grand nombre de ces rongeurs ont même servi à l'alimentation publique, et on les dit excellents et très savoureux; mais tout cela n'est rien devant leur fécondité épouvantable.

On ne fera probablement à Gallare les semailles qu'au printemps, dans l'espoir que le labourage, de grandes pluies et des inondations (unique remède souverain) et surtout le manque d'aliment, détermineront un exode général.

Les fouilles se continuent à Pompéi et amènent souvent d'intéressantes trouvailles. C'est ainsi qu'on vient de mettre à jour une maison de cinq étages adossée au flanc d'une colline.

Les étages inférieurs étaient occupés par un établissement de bains, dont le « frigidarium » est particulièrement remarquable par ses peintures.

Au-dessus se trouvaient des logements; l'un de ceux-ci comprenait une grande salle ornée d'une fresque très bien conservée, qui représente Bellérophon avec Pégase.

PRÉPARATION DE L'AMADOU

On fabrique l'amadou avec certaines espèces de champignons appelés *bolets*. Ces champignons se trouvent sur le chêne, le hêtre, le bouleau, etc. Quelques-uns sont énormes et peuvent acquérir un poids de 10 à 12 kilos. Voici la manière de préparer l'amadou. On enlève la peau extérieure du champignon, puis on fait bouillir le reste, qui est la partie molle, avec une lessive de cendres. Après cela on fait sécher, puis on bat fortement le champignon, avec un marteau, et enfin on le fait bouillir de nouveau dans une eau chargée de salpêtre. Quelques-uns, lorsque le champignon a été battu et aplati, se contentent de le frotter soit avec du salpêtre en poudre, soit avec de la poudre à canon qui a l'inconvénient de rendre l'amadou noir.

VARIÉTÉS

Ce qu'on doit entendre par eaux potables

On n'attache généralement pas assez d'importance au filtrage des eaux qui servent à l'alimentation, et bien des personnes se figurent qu'il suffit, pour qu'une eau soit potable, qu'elle soit aérée, limpide et d'une saveur agréable, qu'elle cuise bien les légumes et dissolve suffisamment le savon. Il est loin cependant d'en être ainsi, et c'est une grave erreur que de croire qu'une telle eau, filtrée sur du sable, du grès ou même du charbon, constitue un liquide possédant toutes les qualités désirables. Sans aucun doute, une eau crue, séléniteuse et calcaire, c'est-à-dire renfermant un excès de sulfate et de carbonate de chaux, présente, au point de vue de l'hygiène et des usages domestiques, un réel inconvénient. Mais ce dernier est encore bien faible comparativement à celui qui résulte de la présence dans l'eau des matières organiques. En effet, les eaux qui tiennent en suspension une proportion notable de ces matières se putrifient rapidement et déterminent des maladies aiguës et chroniques, quelquefois très graves. Lorsqu'on examine, à l'aide d'un puissant microscope, l'eau d'une rivière, même après qu'elle a été filtrée par les procédés ordinaires, on est surpris du nombre considérable de corpuscules que l'on y trouve: diatomées de toutes sortes, animalcules de toutes classes, fungus et mousses de toutes variétés, débris de chairs en putréfaction, microbes ou bacilles propagateurs des maladies épidémiques et contagieuses; de la fièvre typhoïde, de la diphtérie, du choléra, etc.

Or, ce n'est pas seulement dans les eaux des grandes villes, parcimonieusement distribuées aux habitants par l'administration ou par des Compagnies concessionnaires, que pullulent les détritus morbifiques que nous venons d'énumérer; on les rencontre également, quelquefois même en plus grand nombre encore, dans l'eau des puits qui servent à l'alimentation des villageois ou des heureux possesseurs de châteaux et de villas. Indépendamment de l'excès de chaux que contiennent ces eaux et qui peuvent déterminer des affections rhumatismales, des

maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, etc., on y rencontre souvent aussi des matières organiques provenant d'infiltrations de tous genres. Tantôt c'est une fosse d'aisance, placée à proximité, qui verse ses immondices dans les puits dont l'eau fraîche et limpide semble d'une pureté absolue; tantôt c'est le ruisseau d'une ferme, située au-dessus de l'habitation, qui vient y répandre ses eaux contaminées et empoisonner sournoisement ceux qui en font usage et ne savent à quoi attribuer les maladies qu'ils éprouvent ou les maladies qui les terrassent.

Il est donc de la plus haute importance de connaître la composition de l'eau dont on doit faire usage, et de s'assurer si elle ne renferme pas un excès de calcaire et matières organiques. Sans être chimiste, il est aisé de s'en rendre compte : quelques gouttes d'une dissolution de sel d'oseille donnent un précipité abondant d'oxalate de chaux lorsque l'eau à analyser est séléniteuse ou calcaire, de même, quelques gouttes d'une dissolution de chlorure d'or dans ce liquide donnent, après ébullition, un précipité brun-noir de matières organiques.

Nous avons dit à quels dangers s'exposent les personnes qui font usage d'une eau contaminée ou calcaire, voyons maintenant comment on peut débarrasser cette même eau des sels et des organismes qu'elle renferme. Le plus sûr moyen et le plus pratique consiste à la soumettre à une ébullition prolongée qui détruit tous les microbes et précipite l'excès de carbonate de chaux par suite du dégagement de l'acide carbonique. Mais ce procédé présente l'inconvénient de fournir une eau insuffisamment aérée et, par suite, insipide et indigeste. On devra donc, avant d'en faire usage, l'agiter quelque temps avec un bâton, afin de lui restituer l'air qu'elle a perdu par l'ébullition. Le mieux, surtout en temps d'épidémie, et lorsqu'on n'a pas de filtre spécial à sa disposition, est de n'employer que des infusions légères de thé ou de café. Ce que l'on doit encore éviter, lorsqu'on aime à boire frais, c'est de mettre de la glace dans les liquides que l'on boit. Il est démontré, en effet, que la glace, telle qu'on la trouve dans le commerce, est fabriquée avec de l'eau contenant des organismes, et que si l'ébullition a l'avantage de détruire les microbes, la glace, en revanche, a celui de les conserver.

Après l'ébullition, le moyen le plus pratique d'avoir de l'eau pure est de se servir des filtres en porcelaine dégourdie de MM. Chamberland ou Mallié qui, tous deux, arrêtent les microbes au passage. Mais, outre que ces filtres, pour être réellement efficaces, exigent une assez forte pression d'eau, ils ont encore l'inconvénient de demander beaucoup d'entretien si l'on veut être sûr d'avoir une eau exempte de tout germe.

A ceux qui n'aiment pas l'eau bouillie et qui redoutent l'emploi des bougies en porcelaine, nous conseillons d'adopter le filtre de M. Meignen qui donne les meilleurs résultats. Les eaux filtrées au moyen de cet appareil, — lequel d'ailleurs se nettoie avec la plus grande facilité, — sont d'une pureté presque absolue. Un échantillon d'eau qui, avant filtration mesurait un degré hydrotimétrique de 21,5, qui continuait 4 grammes par litre de matières organiques, et était très chargée de sels de cuivre et de plomb, marquait, après filtration, 13 degrés hydrotimétriques, renfermait 0,088 seulement de matières organiques, et ne contenait plus aucune trace de cuivre ni de plomb. Enfin, un autre échantillon, dont un centimètre cube renfermait 221,728 bacilles cholériques, n'en renfermait plus un seul après avoir été filtré. D'aussi remarquables résultats suffisent, croyons nous, pour démontrer la supériorité de ce filtre dont l'ingénieur inventeur a obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889.

Disons, en terminant, que le filtre de M. Maignen, dont nous avons précédemment donné la description dans le *Magasin Pittoresque*, consiste, en principe, dans l'emploi d'un tissu d'amiante incorruptible, sur lequel on dépose du *carbo-calcis* en poudre impalpable que l'on renouvelle de temps en temps et du *carbo-calcis* en grains qu'il suffit de laver avec soin lorsqu'on nettoie l'appareil.

Grâce à sa disposition ingénieuse, le filtre Maignen s'oppose absolument à la transmission des maladies par les eaux contaminées. C'est donc là encore une merveilleuse invention qu'il est du devoir de tout publiciste de signaler à ses lecteurs.

ALFRED DE VAULABELLE.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :
Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, messieurs Philippe FONTANA et Michel GAMBA, entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis de monsieur Jean-François-Louis-Victor PARPAILLON, négociant, demeurant à Bordeaux, ayant élu domicile en la même étude, deux maisons séparées par une cour de quatre mètres, situées à Monaco, quartier de la Condamine, rue du Rocher, n° 2, élevées : l'une, sur cave, de rez-de-chaussée, deux étages et mansardes, et l'autre, sur écurie formant rez-de-chaussée, d'un étage avec mansardes, portées au plan cadastral sous le n° 143 de la section A et confinées dans leur ensemble : à l'ouest, par la rue du Rocher; à l'est, par les acquéreurs; au nord, par messieurs Luzerme et Isouard, et au sud par M. Sangiorgio.

Cette vente a été faite au prix de vingt mille francs. Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même. Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles susdésignés des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ces immeubles. Monaco, le 26 août 1890.

Pour extrait :
Pour mon confrère empêché :
Signé : Ch^{er} DONNÈVE.

Etude de M^e François CORDONNIER, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e Cordonnier, notaire Monaco, le vingt août courant, monsieur et madame FILIPPI ont vendu à M. VALZORIO le fonds de commerce d'épicerie et comestibles qu'ils exploitaient ensemble à la Condamine, rue Caroline, maison Notari et Ajani.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, entre les mains de M^e Cordonnier, notaire, dans les huit jours, sous peine de déchéance.

Etude de M^e M^{lle} MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine, 12

VENTE VOLONTAIRE POUR CAUSE DE DÉPART

Le samedi trente août courant et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, boulevard Charles III, il sera procédé par le soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques d'une quantité de meubles de salle à manger, chambre et cuisine, tels que : buffet, servante, table à rallonge, à jeu, table-bureau, lit noyer complet, fauteuils, canapés, commodes, armoires, pendules, chaises cannées, candélabres, guéridons, rideaux, porcelaine, verrerie, vaisselle, fourneaux de cuisine, etc. Au comptant et 5% en sus des enchères. Monaco, le 23 août 1890.

L'Huissier : MARS.

Monsieur FÉLIX GINDRE et son fils ont l'honneur de prier leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister, le jeudi 28 du courant, à 10 heures du matin, dans la Cathédrale de Monaco, à une messe qui sera dite pour le repos de l'âme de

Madame Augustine GINDRE
Née CROVETTO

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 août 1890

MENTON, yacht à voiles, <i>Coralia</i> , ital., c. Palazio,	passagers.
CANNES, vap. <i>Cannois</i> , fr. c. Vivaudi,	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	sable.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Rival,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr. c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Martin,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 18 au 24 août

NICE, yacht à voiles, <i>Coralia</i> , ital., c. Palazio,	passagers
CANNES, vap. <i>Cannois</i> , fr. c. Vivaudi,	id
SAIN-TROPEZ, b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	sur lest
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Rival,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Martin,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
SAN REMO, b.-g. <i>Catterina</i> , monégasque, c. Bregliano, fûts vides.	

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino
S'adresser à M. RAYBAUDI, à Monaco.

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Août	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	19	761.9	762.2	761.2	760.6	761.2	26.2	27.4	28.2	26.9			
20	60.9	61.3	61.1	61.8	61.7	27.2	27.8	28.5	26.8	26.2	58	E mod. S E mod. calme	id.
21	63.2	63.1	63.3	62.8	62.6	26.1	26.1	26.8	26.4	27.7	73	Calme S O	Beau, nuag. couv. nuag.
22	64.2	64.2	63.3	63.2	63.7	25.8	27.4	27.6	26.6	25.3	74	Calme S E léger, mod.	Beau
23	63.8	63.3	62.8	61.6	61.7	25.4	26.8	27.3	26.4	25.1	74	S E léger, calme	id.
24	58.3	56.8	55.6	53.4	53.2	24.8	26.3	26.5	25.6	24.2	79	S E modéré, léger, calme	Nuageux
25	53.4	51.3	49.3	46.3	50.8	18.8	20.2	21.8	19.8	19.8	53	N O violent	Nuageux, couvert, pluie
DATES		19	20	21	22	23	24	25					
TEMPÉRATURES		28.2	28.6	27.9	27.9	27.5	26.8	24.9					
EXTREMES		21.7	23.2	22.1	21.1	20.8	21.4	16.3			Pluie tombée : 5 ^{mm}		